

Transformer les Savoirs et les Manières de Savoir Pour une Souveraineté Alimentaire

Résumé

Chaque être humain possède un droit à l'alimentation. Un mouvement social qui s'étend, - rassemblant dans le monde entier agriculteurs, éleveurs itinérants, femmes, peuples indigènes et migrants-, proclame et exerce ce droit à la « souveraineté alimentaire ».

Le concept de souveraineté alimentaire affirme: « ...le droit des peuples à définir leur propre alimentation et leur agriculture; à protéger et réguler la production agricole destinée au marché intérieur et le commerce, de manière à atteindre des objectifs durables de développement ; à déterminer jusqu'à quel point ils veulent être autonomes ; à restreindre le dumping de produits sur leurs marchés ; et à accorder aux communautés locales, basées sur la pêche, la priorité dans la gestion de l'usage et des droits d'accès aux ressources aquatiques... » (Le Réseau pour Souveraineté Alimentaire des Populations).

Ces groupes de citoyens s'organisent, gagnant le soutien des universitaires, des activistes, des consommateurs et des politiciens progressistes. Cependant, face au pouvoir de la science, du monde des affaires et de la politique, le mouvement pour la souveraineté alimentaire est confronté à de nombreux défis. Ce document traite de l'un de ces défis seulement: le besoin de transformer fondamentalement les savoirs et les manières de savoir dans la recherche sur l'agriculture et l'alimentation ainsi que dans la prise de décisions politiques, - afin de réaliser l'objectif de la souveraineté alimentaire.

Pourquoi devons-nous transformer les savoirs ?

La souveraineté alimentaire implique le développement endogène de systèmes alimentaires contrôlés localement et basés sur une grande diversité bio-culturelle. Ceci requiert des savoirs et des connaissances radicalement différents de ceux offerts aujourd'hui dans les institutions dominantes (universités, groupes de réflexion sur des politiques, bailleurs de fonds, syndicats...). Par exemple :

- Le savoir dominant et les politiques de croissance agricole conduisent au génocide économique d'un nombre sans précédent d'agriculteurs et de moyens d'existence ruraux à travers le monde. Il nous faut repenser les sciences économiques sur la base de principes radicalement différents (comme la réciprocité, la solidarité, l'affection, le respect, l'équité, la durabilité...).
- La science réductionniste, opposée à un savoir et à des manières de savoir plus holistiques, n'a pas réussi à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et de l'agriculture.
- Les bureaucraties ont tendance à blâmer les populations rurales pour la dégradation de l'environnement et à leur imposer un ensemble de mesures

standards de gestion de l'environnement qui néglige leur savoir, leurs priorités, leurs systèmes de gestion, leurs institutions locales et leur organisation sociale- et qui néglige la valeur que les biens locaux ont pour elles. Pourtant, des recherches récentes ont montré que plusieurs vues orthodoxes sur les interactions populations-environnement étaient des mythes.

Comment pouvons-nous transformer nos manières de savoir ?

Nous avons besoin d'une rupture radicale avec le système de recherche existant, orienté du sommet vers la base et de plus en plus contrôlé par les firmes. Il convient de développer une approche qui délègue plus de responsabilité et de pouvoir dans la prise de décisions aux agriculteurs, aux peuples indigènes, aux ouvriers agricoles, aux consommateurs et aux citoyens pour la production des savoirs écologique et social. Ce processus devrait conduire à la démocratisation de la recherche, à diverses formes recherche participative basées sur les savoirs de spécialiste et de non-spécialiste, à une expansion des réseaux horizontaux pour un apprentissage et une action autonomes, et pour plus de transparence. Ceci implique de :

i) Démocratiser la science et la recherche technologique

Malgré l'accent qu'il met sur le savoir local et les systèmes de gestion vernaculaires, le mouvement pour « la souveraineté alimentaire » voit bien les potentialités libératrices de la science et des technologies modernes ainsi que celles des innovations institutionnelles. Celles-ci peuvent encourager plus d'autonomie et le soutien des agro-écologies locales, minimiser la pollution et élargir les notions de liberté et de culture en éliminant un labeur pénible inutile. Toutefois, les organisations locales et les fédérations de citoyens devraient être celles qui décident quelles nouvelles politiques et innovations techniques sont nécessaires, quand, où et à quelles conditions.

Nous avons dès lors besoin de davantage d'espaces pluriels et de processus pour permettre une participation citoyenne plus directe dans les décisions concernant l'allocation de fonds pour la recherche en sciences sociales et en sciences naturelles, dans les choix des priorités stratégiques de la recherche et du développement (R&D), dans la validation des savoirs et des nouvelles technologies, dans l'évaluation des risques face à des incertitudes considérables et dans la formulation des politiques agricoles. Pour cela il faudrait:

- organiser des panels citoyens, des conférences consensus, des jurys citoyens, des ateliers sur des scénarios futurs et des référendums pour inclure la diversité des intérêts dans les prises de décision sur le choix des recherches stratégiques et des priorités dans le financement, l'allocation des ressources et l'évaluation des risques technologiques.
- ouvrir les cercles de décideurs et les structures de gouvernance des instituts de recherche en sciences sociales et naturelles à une représentation plus large de différents acteurs. Ceci est nécessaire pour garantir davantage de transparence, d'équité et de responsabilité dans l'allocation des budgets et dans les décisions sur les priorités en matière de recherche et développement.

- réorganiser la recherche conventionnelle scientifique et technologique pour encourager une production participative des savoirs et des innovations,- afin de combiner les connaissances et capacités des agriculteurs et des scientifiques dans la recherche de solutions locales adaptées à la spécificité et la diversité des systèmes agro-alimentaires.
- s'assurer que les savoirs, les ressources génétiques et les innovations restent accessibles à tous, - comme une condition de base de la démocratie économique et pour l'exercice des droits de l'homme, y compris le droit à l'alimentation et à la participation.

ii) De-institutionnaliser la recherche pour un apprentissage et une action autonomes

La création d'un savoir endogène *par* et *pour* les gens signifie 1) prendre en charge son propre processus d'apprentissage; 2) avoir un accès illimité aux instruments d'apprentissage ; et 3) aborder des questions qui ont un lien avec les aspirations des gens et leurs vies. Des mécanismes sont nécessaires pour renforcer l'innovation pilotée par les citoyens, et organiser des réseaux d'utilisateurs du savoir sur la base d'une logique plus horizontale et égalitaire. Par exemple, il existe aussi bien des réseaux établis que des réseaux émergents, au sein des mouvements de paysans et de citoyens, qui sont capables de générer un apprentissage nouveau et inclusif, dérivé des pratiques agricoles, des produits, des champs, des paysages et de nombreux « campus vivants » d'où les populations tirent leurs moyens d'existence. Le savoir et les innovations produites par ces réseaux socioculturels sont habituellement partagés entre les agriculteurs et autres citoyens, à travers des échanges régionaux réguliers.

iii) Des contextes favorables a un apprentissage social et une action transformatrice

Les professionnels (forestiers, agronomes, experts en sciences économiques et sociales, sélectionneurs de semences et races animales, gestionnaires d'aires protégées, etc...) ont tous un savoir de spécialiste qui peut contribuer utilement des délibérations de citoyens et des formes de participation plus inclusives qui renforcent la société civile. Cependant, ces professionnels auront souvent besoin d'adopter de nouveaux rôles pour faciliter l'analyse des populations locales, leurs délibérations et la production de savoirs. Ceci nécessite le développement de mécanismes institutionnels appropriés et des récompenses pour encourager une culture de participation et de sa mise en pratique au sein des instituts de recherche et des universités, et, -dans une moindre mesure-, au sein des organisations de la société civile et des mouvements pour la souveraineté alimentaire.

Dans une recherche participative tournée vers l'action transformatrice, les résultats objectifs et des réponses finales importent moins que le processus émergent d'un engagement démocratique dans la production des savoirs. La qualité et la validité de cette manière de savoir ne peut être évaluée en partant du seul point de vue étroit de la science positiviste. Les critères de validation et de qualité doivent être plus larges. Un critère de qualité important est de savoir si oui ou non cet apprentissage social ouvre de nouveaux espaces de communication et d'action propices à une recherche démocratique et plurielle.

Recommandations

La transformation des savoirs et des manières de savoir dans l'optique d'une souveraineté alimentaire fait partie intégrale d'un processus de changement de système fondamental. En sus des points déjà indiqués, ce changement *systémique* dépendra de plusieurs processus reliés entre eux et qui se renforcent mutuellement, y compris :

- **Cultiver la Citoyenneté.** La souveraineté alimentaire implique davantage de participation de la part des citoyens et plus de formes directes de démocratie dans la gouvernance des systèmes alimentaires. Elle présume que tout citoyen est compétent, suffisamment raisonnable pour participer aux processus démocratique. Avec de l'entraînement et de l'expérience, les citoyens peuvent apprendre à délibérer, à arrêter des décisions et à mettre leurs choix en application de façon responsable.
- **Confédéralisme.** Cultiver et renforcer des systèmes alimentaires centrés sur les citoyens et sur l'autonomie nécessite des formes d'organisation politique et sociale qui peuvent institutionnaliser l'interdépendance sans avoir recours au Marché ou à l'Etat central. Le confédéralisme se manifeste par un réseau de groupes et conseils citoyens avec des membres ou des délégués élus par des assemblées populaires et démocratiques, en face- à- face, dans les villages, dans les tribus, dans les villes et même dans le voisinage des grandes villes.
- **Pouvoir double.** Plus les fédérations et les confédérations en réseaux deviennent larges et nombreuses, plus grand est leur potentiel à constituer un contre-pouvoir significatif par rapport à l'Etat et aux multinationales qui contrôlent largement le système alimentaire mondial. Les confédérations peuvent éventuellement exercer un « pouvoir double »-, en cherchant par exemple à acquérir du pouvoir au sein du gouvernement local, à travers des stratégies de collaboration et des négociations politiques, tout en organisant des actions autonomes et coordonnées à la base et à l'échelle des communautés et des municipalités.
- **Adopter l'équité et l'inclusion des genres.** L'équité entre les genres et apprendre comment inclure et respecter les voix des très pauvres et des marginalisés sont des défis urgents pour le mouvement de la souveraineté alimentaire et pour la société civile en général.
- **Regagner les droits de propriété et les territoires.** La souveraineté alimentaire implique un processus radical de réforme agraire et d'une redistribution équitable des droits d'accès aux ressources et à l'usage de celles-ci, y compris aux terres, à l'eau, aux forêts, aux semences et aux moyens de production.
- **Approfondir la démocratie à l'âge de la mondialisation.** Ce n'est qu'avec une certaine sécurité matérielle et avec du temps que les populations peuvent voir leurs « droits renforcés », pour vivre comme elles en font le choix et pour penser au type de politiques qu'elles aimeraient voir en place, et de quelle façon elles pourraient y contribuer. Créer un tel espace nécessiterait : i) un revenu minimum

garanti et inconditionnel pour tous ; ii) une taxe sur les spéculations financières ; iii) une réduction généralisée du temps passé dans un emploi salarié et une répartition plus équitable de l'emploi; iv) la relocalisation d'économies plurielles qui combinent des activités de subsistance avec des activités orientées de marché ; et v) la réintroduction de mesures visant à protéger les marchés locaux et les économies nationales pour garantir des prix stables couvrant le coût de la production agricole, avec des quotas et d'autres contrôles à l'encontre des importations et le dumping d'aliments et de fibres qui peuvent être produits localement.

Ces réflexions critiques et ces propositions sont offertes dans un esprit de solidarité avec le mouvement pour la souveraineté alimentaire, et comme une contribution à la recherche d'une issue à l'impasse que représente le modèle industriel de l'alimentation et de l'agriculture.

Résumé exécutif d'une publication de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED):

Pimbert, M.P. 2006. *Transforming Knowledge and Ways of Knowing for Food Sovereignty*. IIED Reclaiming Diversity and Citizenship Series, London.